



**MÉMOIRE DE *MERCIER-OUEST QUARTIER EN SANTÉ* POUR LA  
CONSULTATION SUR LA FUTURE *CITÉ DE LA LOGISTIQUE DE  
L'ASSOMPTION***

**Remis à l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve**

**22 Décembre 2016**

## PRÉSENTATION

Mercier-Ouest quartier en santé (MOQS), organisme à but non lucratif, issu de la communauté en 1991 et incorporé en 1995, est une table de concertation composée de représentants de divers organismes sociaux, institutionnels, communautaires et de citoyens du quartier Mercier-Ouest. L'organisme s'est donné pour mission de favoriser la concertation intersectorielle entre les citoyens et les organismes publics, privés et communautaires du milieu, et d'améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyens.

## SECTEURS DU QUARTIER MERCIER-OUEST VISÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE SUD DE L'ASSOMPTION

Outre le fait que le projet de développement d'un pôle logistique sur le site L'Assomption englobe une partie importante du territoire situé sur la zone sud-ouest du quartier, Mercier-Ouest quartier en santé se soucie plus particulièrement du sort des citoyens qui résident actuellement dans cette zone, telle que définie dans les documents fournies lors de la pré-consultation organisée par l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve et animée par l'Institut du Nouveau-monde, le 16 décembre dernier :

*« Le secteur de la future Cité de la logistique est situé dans l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve. Il est délimité par l'avenue Souigny au nord, le Port de Montréal au sud, l'autoroute 25 à l'est, et la gare de triage du Canadien National (CN) à l'ouest. » (p.2)*

Les secteurs entre les rues Beauclerck et Haig (Longue-Pointe) ainsi qu'entre les avenues Clarence-Gagnon et Rougemont (appelé secteur Guybourg), surtout pour les habitations situées près du fleuve, subissent déjà les désagréments (bruits, poussière, camionnage, etc.) causés par la proximité de la rue Notre-Dame. Ces secteurs résidentiels sont en plein cœur de la zone industrielle actuellement visée par un développement important, majeur pour l'est de Montréal.

Quel sera l'accroissement ou la multiplication des zones de circulation autour d'eux lorsque l'avenue Souigny surtout, et le sud du boulevard L'assomption seront prolongés? Combien de camions additionnels emprunteront les routes de ce secteur qui faciliteront l'accès à une nouvelle zone industrielle ainsi qu'au port de Montréal?

## COMPOSITION D'UN PÔLE LOGISTIQUE

On connaît peu encore le type d'entreprises qui pourront s'installer dans le « pôle logistique » de L'Assomption sud. Tel que nous l'avons mentionné lors de la pré-consultation du 16 décembre, il serait intéressant de faire connaître à la population qui demeure à proximité de ce secteur, qui pourraient être leurs futurs voisins, i.e. quels types d'entreprises pourraient s'installer près de chez eux avec une vocation de transport intermodal ou de logistique. Malheureusement, un des premiers propriétaires d'un très vaste terrain sur le site, l'entreprise Ray-Mont Logistique inquiète avec raison les citoyens habitant près du site.

## LE CAS PARTICULIER DE L'ENTREPRISE RAY-MONT LOGISTIQUE

En effet, quand on visite le site actuel de l'entreprise, rue Wellington, on perçoit rapidement le type de nuisances qui accompagnent le va-et-vient important des camions, le bruit important et les vibrations causés par le déplacement fréquent des conteneurs de métal, les milliers de pigeons qui perchent au-dessus des conteneurs vu l'intérêt du type de denrées (légumineuses, céréales), la vue bouchée par la juxtaposition en hauteur des conteneurs (jusqu'à six conteneurs de haut sur la rue Wellington). Ray-mont Logistique occupera une très grande portion du terrain actuellement vacant dans ce secteur. Il est facile d'y voir une extension des activités normalement dévolues au Port de Montréal. L'entreposage n'est pas le type d'activité d'entreprise qui est favorisée pour la création optimale de nouveaux emplois et Mercier-Ouest quartier en santé souhaite que l'arrondissement et la ville-centre limitent l'arrivée de ce genre d'entreprise qui sera déjà très présent avec l'arrivée de Ray-mont Logistique.

## MESURES D'ATTÉNUATION DES NUISANCES

Dans le projet de « Cahier du participant » remis lors de la consultation du 16 décembre dernier, il est écrit que « *Comme ce pôle logistique s'insérera dans une zone urbaine, il demandera un effort important d'intégration et de contrôle des nuisances. Il est par ailleurs souhaité que la Cité de la logistique soit un projet exemplaire en matière de développement durable et de verdissement.* » (p. 1).

Mercier-Ouest quartier en santé souligne cette volonté et espère qu'elle pourra prendre concrètement différentes formes. Peut-on limiter les dégâts par une réglementation

rigoureuse pour faciliter la cohabitation avec les résidents du secteur, heures limitées pour le camionnage et le déplacement des conteneurs ? Si d'autres types d'entreprises plus aisées à composer avec la mixité des secteurs peuvent s'installer sur le site, il faut les favoriser. Nous demandons également à l'arrondissement et à la ville-centre de présenter des mesures concrètes d'atténuation pour l'entreprise Ray-Mont Logistique.

Peut-on prévoir des zones de verdissement importantes et significatives ? Je pense aux terrains actuellement vacants situés sur le côté est de la rue Dickson, au sud de la rue Hochelaga. Si nous devons faire une croix définitive sur l'idée de désenclaver le secteur Guybourg, peut-on au moins rendre le secteur plus vert et moins bruyant ? Peut-on également s'assurer de cibler définitivement ce secteur pour un programme de Revitalisation urbaine intégrée, tel que demandé par l'arrondissement auprès de la ville-centre ?

#### HARMONISATION DES PÔLES SUD ET NORD DE L'ASSOMPTION

La consultation de la population pour le développement du pôle sud de L'Assomption est prévue pour le 28 janvier prochain, avec l'Institut du Nouveau Monde comme organisateur de cette démarche. Le secteur nord présentant des caractéristiques différentes, il est prévu une consultation à part pour ce secteur et c'est l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) qui tiendra les rênes de la consultation en février 2017. Il est à souhaiter une coordination la plus harmonieuse possible entre le développement des deux secteurs, particulièrement près de la rue Hochelaga et du boulevard L'Assomption. À quand également une entrée de quartier, et surtout une entrée à Montréal digne de ce nom pour ce secteur ? Rien n'a été fait pour l'entrée de ville au coin de Dickson et Hochelaga, entrée qui devait être temporaire en attendant le développement du boulevard L'Assomption au sud d'Hochelaga. On ne peut pas dire que cette entrée reflète la fierté d'habiter Montréal... Nous espérons que l'entrée L'Assomption ne défigurera pas le quartier.

#### DÉGRADATION, PUIS DISPARITION DE MILIEUX DE VIE : NE PAS RÉPÉTER L'HISTOIRE

Les citoyens du quartier Mercier-Ouest qui habitent le secteur depuis plusieurs années n'auront pas oublié l'expropriation des résidents des rues Cathy et Bruneau (au sud de la rue Notre-Dame) et la démolition de leurs résidences en 1999 pour faire place à l'expansion du port de Montréal (voir l'article en annexe).

En 2017, le souci de préserver, voire d'améliorer les conditions de vie des résidents doit guider les décideurs. Un message clair doit être envoyé en ce sens dans les prochaines étapes du développement de la Cité de la logistique, tel que cela est souhaité dans le document préparatoire à la consultation du 28 janvier prochain. La table de quartier Mercier-Ouest quartier en santé demeure une alliée pour parvenir à cette finalité.

## EN CONCLUSION

Il va sans dire que Mercier-Ouest quartier en santé sera présent et vigilant à toutes les étapes de réalisation de cet ambitieux projet. Le respect de la mixité et la complémentarité des milieux doivent guider le développement du quartier. Ce développement ne peut se faire qu'en collaboration avec les citoyens qui voient le site, pour le bénéfice de tous.

Mireille Giroux, directrice générale

Pour Mercier-Ouest quartier en santé